

Décision n°DAJ2011-101/JCH/CH

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 19 mars 2009
nommant Monsieur André SYROTA Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n°2008-181 du 7 juillet 2008, modifiée
relative au Comité d'Evaluation Ethique de l'Inserm (CEEI) au sein de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n°2010-222 du 27 octobre 2010
portant nomination des membres du Comité de Qualification Institutionnel au sein de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

DECIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du Comité d'Evaluation Ethique de l'Inserm (CEEI) au sein de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale :

« 1°) Représentant les associations de malades ou d'usagers du système de santé agréées :

Titulaire :

Anne Buisson (Association François Aupetit - Paris)
Roger Picard (Fondation Arthritis – Clermont-Ferrand)

Suppléants :

Jacqueline London (Association Française pour la Recherche sur la Trisomie 21 - Paris)
René Mazars (Association Française des Polyarthrites – La Primaube)

2°) Ayant une expertise dans le domaine de la recherche fondamentale et clinique:

Titulaires :

Bruno Clément (Inserm - Rennes)
François Eisinger (Université de Marseille - Marseille)
Samia Mourah (AP-HP- Paris)
Jean-Christophe Thalabard (AP-HP / Université Paris Descartes – Paris V / CNRS - Paris)
Marie-Pierre Simon (CNRS - Nice)
François Villa (Université Paris Diderot – Paris VII - Paris)

3) Ayant une expertise dans le domaine des sciences humaines et sociales :

Titulaires :

Alain Giami (Inserm – Le Kremlin-Bicêtre)
Christophe Perrey (Institut Gustave-Roussy– Le Kremlin-Bicêtre)
Valérie Gateau (CERSES – Université Paris Descartes - Paris V - Paris)

4°) Ayant une expertise dans le domaine de la qualité

Titulaire :
Yolande Costa (AP-HP - Paris)

5°) Ayant une expertise dans le domaine éthique :

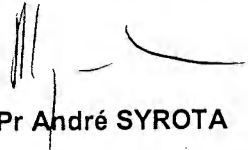
Titulaire :
Eugenia Lamas (Inserm - Paris)
Christine Dosquet (AP-HP - Paris)

6°) Ayant une expertise juridique dans le domaine de la recherche clinique :

Titulaire :
Jean-Christophe Hébert (Inserm - Paris)
Angélique Cozette (ANRS - Paris) »

- Article 2 :** Le mandat des membres du Comité d'Evaluation Ethique de l'Inserm (CEEI) expire le 30 avril 2014.
- Article 3 :** La décision n° 2010-222 du 27 octobre 2010 est abrogée.
- Article 4 :** La présente décision prend effet au 1^{er} mai 2011.

Le Président-directeur général ✕ ✕



Pr André SYROTA